

Hamilton (Ontario)
Phare
Canal Burlington

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le phare du canal Burlington, tour en pierre calcaire qui fait environ 55 pieds de haut et 20 pieds de diamètre à la base, a été érigé en 1858 par John Brown, maçon de grande notoriété. La lanterne et le fanal primitifs ont été remplacés en 1891 par un dispositif moderne. La première lanterne est aujourd'hui entreposée au musée Joseph Brant à Burlington. Si l'on en juge par des photos d'époque, la tour a subi très peu de modifications depuis sa construction. Par contre, les abords du phare ont énormément changé. Alors qu'autrefois la tour comptait parmi les éléments qui attiraient le plus le regard dans le secteur du canal, elle offre aujourd'hui une image beaucoup plus discrète à cause de la grand-route et du chemin de fer qui ont été construits à proximité. Le phare a cependant été désigné édifice historique par le LACAC (comité consultatif local en matière de conservation architecturale) de Hamilton.

Le phare, qui a été désaffecté en 1961, est la propriété de Transports Canada, plus précisément de la Garde côtière canadienne. Voir le Rapport de bâtiment n° 88-94 du BEEFP.

Raison de la désignation

Le phare du canal Burlington a été désigné édifice "reconnu" pour des motifs historiques et architecturaux.

L'édifice rappelle l'importance du port dans la vie économique de Hamilton au XIX^e siècle. La construction du canal Burlington a été un événement déterminant dans la croissance de Hamilton, en tant que port de lac et plaque tournante du commerce à la pointe ouest du lac Ontario. Grâce à la sûreté de son port, la ville et sa zone fonctionnelle ont été intégrées au réseau de navigation des Grands Lacs. La mise en service d'un phare sur le canal a permis d'accroître la sécurité à l'entrée du port. Le phare et la maison du gardien, située à proximité, sont les plus vieux bâtiments à exister encore sur le cordon sablonneux de la baie de Burlington et ils ont été témoins de grands changements à cet endroit depuis leur construction.

L'importance du phare sur le plan architectural tient principalement à la solidité de sa construction en maçonnerie et à son exécution selon les règles de l'art.

Éléments caractéristiques

C'est essentiellement la simplicité de sa forme, de ses proportions et de ses matériaux qui confère à la tour son caractère patrimonial.

.../2

Phare (suite)
Hamilton (Ontario)

Si l'on entreprend un jour des travaux d'amélioration, il faudra à tout prix conserver à la tour sa forme tronconique, sa solide maçonnerie extérieure faite de moellons de pierre calcaire équarris et posés par assises régulières, l'arc à plein cintre et son imposte aveugle qui mettent une note décorative au-dessus de l'entrée, la maçonnerie intérieure de moellons équarris formant un appareil irrégulier, ainsi que l'escalier tournant menant à la lanterne.

Le fait qu'après plus de cent trente années le phare soit encore dans un état remarquable est une preuve de l'excellente qualité de son exécution. La mise en oeuvre d'un plan d'entretien régulier accroîtrait certainement la durée de vie du bâtiment. De légers travaux, comme le rejointoiement de la maçonnerie, la réparation des fenêtres et de l'escalier et l'application de peinture neuve sur les parois de la lanterne, sont indispensables à la survie à long terme de cet édifice du patrimoine.

Trad uction